



SNUDI-FO 37

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Prof. des Ecoles, PsyEN et AESH du 1er Degré Force Ouvrière

GT métier de directeur

Le SNUDI-FO défend les revendications sur la direction !

Le budget Bayrou pour 2025 est d'une violence inédite pour les salariés, en particulier les fonctionnaires et les enseignants :

- maintien de la réforme Macron-Borne sur la retraite à 64 ans ;
- nouveau gel de la valeur du point d'indice ;
- indemnisation des jours d'arrêt maladie à 90 % ;
- 470 suppressions de postes dans les écoles ;
- maintien de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive.

Dans cette situation, les conditions de travail des personnels ne pourront que s'aggraver, et particulièrement celles des directrices et directeurs d'école qui, selon le décret du 14 août 2023, «veillent à la bonne marche de l'école.»

A ce propos, qu'ont changé dans les écoles l'adoption de la loi Rilhac adoptée en décembre 2021 (qui met en place pour les directrices et directeurs une « délégation de compétences de l'autorité académique pour le bon fonctionnement de l'école qu'il dirige») et ses premiers textes d'application, à savoir le décret du 14 août 2023, l'arrêté du 21 mars 2024 et la circulaire du 20 mars 2024 ?

Cette nouvelle réglementation a-t-elle amélioré les conditions de travail des directrices et directeurs ou le fonctionnement des écoles ? Répond-elle à leurs revendications ? En aucune façon !

Bien au contraire, ces dispositions répondent à un seul objectif : transformer doucement mais sûrement les directrices et directeurs d'école en managers chargés de mettre en oeuvre les contre-réformes ministérielles, responsables de tout et sans cesse accablés de nouvelles tâches !

Ce dont l'Ecole publique a besoin ce n'est pas de directrices et de directeurs transformés en managers, c'est de postes d'enseignants pour faire baisser les effectifs, assurer les remplacements et prendre en charge les élèves à besoin particulier, c'est de l'arrêt de toutes les contre-réformes !

Pour le SNUDI-FO ces évolutions néfastes sont loin d'être inéluctables et notre syndicat entend bien faire valoir sans relâche ses revendications en défense de l'Ecole publique et des conditions de travail de tous les personnels, et notamment des directrices et directeurs d'école !

Le SNUDI-FO réaffirme ses revendications :

- L'abrogation de la loi Macron/Borne sur les retraites
- Une augmentation indiciaire immédiate de 10% pour tous les personnels et l'ouverture des négociations pour rattraper le pouvoir perdu depuis l'an 2000 !
- L'abandon des 470 suppressions de postes prévues à la rentrée 2025 et la création des postes nécessaires !
- L'abandon de toutes les mesures visant à détruire l'Ecole publique : acte 2 de l'école inclusive, loi Rilhac et ses textes d'application, évaluations d'écoles, PPCR...
- L'augmentation des décharges pour toutes les écoles ! Pas une école sans décharge hebdomadaire !
- Une aide administrative statutaire dans chaque école !
- Une augmentation de 100 points d'indices pour les directrices et directeurs !
- L'allègement des tâches des directrices et directeurs !